



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E63715

VALABLE JUSQU'AU 15/04/2025

ÉDITÉ LE 18/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/10/1997

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/03/2022  
50 000

Raison sociale : REP 24

172 AVENUE WINSTON CHURCHILL  
24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC PERIGUEUX 97 B 226

Siret : 414 275 636 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6109341

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000010960941204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010960941204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 05 53 53 12 32

Portable :

Site Internet : www.rep-24.com

E-mail : s.mouni@rep.services

Fax : 05 53 07 06 25

Responsabilité légale :

PERUSIN JOSETTE-GOSIANE GEORGETTE GINETTE DIRECTRICE GENERALE /  
CORET DENIS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE	06/02/2024
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	06/12/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/02/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	06/12/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	06/12/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	06/12/2022

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX  
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC  
BATIMENT 8  
4, AVENUE DE CHAVAILLES  
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.